

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 23 JUIN 1968

3ème CIRCONSCRIPTION — LOUDÉAC

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Puisque c'est la première fois que je sollicite vos suffrages, je dois me présenter car certains d'entre vous ne me connaissent pas encore.

Né à Plessala en 1937, de parents commerçants, je suis marié et père de 2 enfants. Etudes secondaires à Saint-Brieuc. Pendant 3 ans, j'ai été commerçant en bestiaux, exerçant dans les cantons de Plouguenast, Moncontour, Collinée, Merdrignac, La Chèze, au contact des agriculteurs.

A 19 ans, j'ai décidé de reprendre des études commencées à Rennes, elle se sont poursuivies après des succès à des concours nationaux : externe puis interne des hôpitaux de Paris, j'ai été reçu en 1967, après une thèse sur les problèmes d'organisation de la médecine et de la politique sanitaire, Docteur en médecine, lauréat de la Faculté de Paris et spécialiste en neuro-psychiatrie.

C'est à travers des engagements socio-culturels et le syndicalisme professionnel que j'ai pris conscience des problèmes politiques ; j'ai été animateur dans divers mouvements : Maison de jeunes et Ciné-club, Ecole des Parents et Educateurs, Groupe d'éducation pour adultes **(Vie Nouvelle)**. Je suis membre du Comité de rédaction de l'hebdomadaire **« Témoignage Chrétien »**. J'ai participé en 1964 à la création du Centre National des Jeunes Médecins dont j'ai été vice-président jusqu'en 1968.

Après avoir été Président de la Convention des Institutions Républicaines des Côtes-du-Nord, j'ai adhéré au **Parti Socialiste Unifié** pour lequel j'avais depuis plusieurs années une sympathie grandissante, travaillant dans sa Commission « Santé ».

Le sens des élections législatives

Le mouvement de contestation qui s'est développé en mai 1968 et qui a surtout concerné les jeunes étudiants, les jeunes ouvriers et les jeunes paysans est un procès de la majorité gaulliste usée par 10 ans de pouvoir.

Le général de Gaulle a rendu des services à la France et certains aspects de sa politique extérieure qui est son domaine réservé, sont positifs. Mais il a maintenant 78 ans. Mais surtout la politique économique et sociale qu'il a laissée faire par un gouvernement issu d'une majorité conservatrice est trop liée aux intérêts et aux pressions des groupes financiers, des privilégiés, pour répondre aux aspirations de la plupart des Français.

Pour tenter de se maintenir au pouvoir, la majorité emploie des moyens discutables :

— elle a refusé l'inscription sur les listes électorales de nombreux jeunes électeurs de plus de 21 ans, en majorité favorables à des réformes de progrès ;

— elle utilise une grossière manœuvre pour garder des voix : en agissant, tel un épouvantail, le spectre du « communisme totalitaire ».

Il ne suffit pas de se dire « révolutionnaire » et de parler de « participation » pour réformer la société capitaliste. Il faut le soutien de ceux qui ont intérêt à ces réformes. En 1945, le général de Gaulle avait ce soutien parce qu'il dirigeait un gouvernement comprenant les socialistes et les communistes. Pas aujourd'hui. C'est pourquoi il faut changer l'équipe dirigeante.

Il y a une solution de rechange : un gouvernement d'union de la gauche, sous la direction de **Pierre Mendès-France**, réclamé aussi bien par des responsables de formations politiques que par les jeunes des forces vives.

Les problèmes de la région

La Bretagne a particulièrement souffert d'une politique laissant se creuser l'écart entre régions riches et régions pauvres. Le signe le plus grave en est l'exode des jeunes agriculteurs. J'ai exposé depuis 2 ans les conditions nécessaires à un véritable développement régional, en particulier devant le Comité d'Expansion du Mené, à Merdrignac, et devant les jeunes du Mouvement Rural de la Jeunesse Catholique, à Rostrenen pour les cantons de Cornouaille et à la Chèze pour les cantons de la région de Loudéac.

— Création d'emplois par une banque régionale d'investissements.

— Des institutions régionales : Assemblée et Conseil Economique régionaux,

— Des équipements collectifs et socio-culturels,

— Des réformes de structures agricoles avec une retraite convenable pour les agriculteurs âgés.

Un problème particulier à la circonscription

Les élections ont jusqu'ici été faussées dans beaucoup de communes par un problème : celui de la division artificielle entretenue entre d'une part les catholiques pratiquants assimilés, souvent à tort, à la **droite**, au conservatisme des privilèges (de l'argent, du pouvoir, des hommes) et d'autre part les non-catholiques considérés (parfois calomniés) comme anti-religieux. Cette division a servi à faire voter des électeurs contre leurs intérêts. C'est aussi une manœuvre qu'il faut dénoncer. Les catholiques qui refusent cette division néfaste au développement régional sont de plus en plus nombreux, en particulier au **Parti Socialiste Unifié**.

Que faire pour élire un député de progrès ?

En consultant les chiffres des récentes consultations, on constate qu'il y a une chance réelle pour qu'un député de progrès soit élu dans la circonscription le 30 juin : il faut pour cela que le candidat du Parti Socialiste Unifié soit le candidat unique de la gauche au 2e tour. Avant de voter, dès le 1er tour,, chacune et chacun doit y penser et prendre ses responsabilités.

Electrices et Electeurs, je ne vais pas faire des promesses mais un engagement : je m'engage, si vous me jugez digne de votre confiance ainsi que mon suppléant Léon SERANDOUR, à mettre mes capacités et mon énergie au service du progrès et de la promotion véritables, économiques, sociaux et culturels, pour tous et d'abord pour les plus défavorisés.

Guy CARO

Docteur en Médecine
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
Ancien Vice-Président du Centre National des Jeunes Médecins
CANDIDAT DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

SUPPLÉANT :

Léon SERANDOUR

Conseiller Général du Canton de Corlay
Maire de Saint-Mayeux
Agriculteur

IMPRIMERIE MODERNE — SAINT-BRIEUC